

RÉUSSIR SES ÉTATS DES LIEUX D'ENTRÉE

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

½ journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 3 heures 30 - De 9 h 30 à 13 h 00 ou de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Professionnels de l'immobilier (titulaire de la carte professionnelle, responsable d'agence ou de service, négociateur en location, gestionnaire locatif) - Gestionnaires locatifs ou professionnels effectuant les états des lieux
- Prérequis : Pas de prérequis nécessaires

OBJECTIFS

- **Réaliser et rédiger des états des lieux en bonne et due forme**
- Identifier les obligations légales du locataire et du bailleur
- Utiliser des outils efficaces
- Appliquer la légalisation en vigueur

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Différents supports et outils seront remis aux stagiaires durant la formation.
- Les participants seront amenés à travailler en sous-groupe, à participer à des jeux de rôles avec apports théoriques et pratiques de l'animateur.
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par **Madame Anne-Laure MARIE** : Formatrice, ancienne directrice de gestion immobilière

CONTENU DE LA FORMATION

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30 ou 14h

Accueil

Présentation par le CEPSO
Présentation du formateur
Présentation des participants et évaluation des niveaux
Présentation de la séance et des objectifs

Le cadre juridique

Obligation de délivrance du bailleur
Obligation d'entretien du locataire
Notion de décence
Rôles et importance de l'EDL
Les différents intervenants
Le coût
La grille de vétusté

Dernière mise à jour : 19 novembre 2024

Réalisation de l'EDL

Le contenu
Qualification de l'état
Sens de la visite
Vocabulaire
Méthode d'observation

Outils & conseils pour un EDL efficace

La préparation de l'EDLE
Clôture de l'EDLE (remise des clefs, badges, compteurs, annexes...)
Les photos
La signature et la diffusion
Notion d'entretien courant, usage normal, vétusté, dégradations
Impossibilité de contrôle
Anticiper l'EDLS dès l'EDLE

Conclusion de la formation (15 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction
Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 13h ou 17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 198 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 165€ HT)
- 228 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 190 € HT)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.